



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**PRÉFET DE LA MARTINIQUE
DELEGUE DU GOUVERNEMENT POUR L'ACTION DE L'ETAT EN MER**

Cabinet du préfet

Fort-de-France, le 21 juillet 2016

Communiqué presse

Trois marins secourus au Sud de la Martinique

Le mercredi 20 juillet 2016 à 12h30 heure locale, le Centre Régional Opérationnel de Surveillance et de Sauvetage en mer de la zone Antilles – Guyane (CROSS AG) reçoit le témoignage d'une personne faisant état d'un navire de plaisance, le « CHAMP », avec deux personnes à bord. Le navire aurait quitté Fort-de-France la veille (mardi 19 juillet) à 18h00 et ne serait toujours pas arrivé à sa destination finale, Sainte-Lucie.

Immédiatement, le CROSS AG diffuse des messages sur VHF 16, diligente une enquête portuaire à Sainte Lucie, procède à une réquisition sur les numéros de téléphone et analyse l'ensemble des données afin de définir des zones de recherche.

A 15h15, le navire de commerce « TESSA PG » identifie le « CHAMP » et sur demande du CROSS AG se porte sur la position pour porter secours aux deux naufragés aperçus sur la coque retournée du navire.

Après une rapide vérification, il s'avère que le « CHAMP » avait quitté la Martinique avec trois personnes à bord et que la personne manquante était le capitaine, parti à la nage depuis 09h00 du matin, pour rejoindre la Martinique et demander des secours.

Aussitôt, le CROSS AG a engagé l'hélicoptère de la Sécurité Civile, le DRAGON 972, renforcé d'un plongeur pompier, pour recherche l'homme en mer. Il a été retrouvé sain et sauf à moins d'un nautique de l'épave du « CHAMP » .

Le fait que les trois personnes aient eu des gilets de sauvetage a contribué à leur sauvegarde ; plus particulièrement vrai pour le capitaine du « CHAMP » parti à la nage. Dans des cas similaires, et tant que le navire flotte, il est recommandé de ne pas le quitter le flotteur. Ceci pour, d'une part, économiser les forces en cas de dérive prolongé ; et d'autre part, parce qu'il est plus facile aux moyens de recherche de localiser une épave plutôt qu'une tête dans l'eau. Ainsi, en restant accroché à une épave qui continue à flotter les chances de survie en sont d'autant plus améliorées.

Par ailleurs, l'emport d'une balise de détresse, et son utilisation, aurait pu immédiatement signifier la détresse et la localisation du sinistre et aurait permis aux secours d'intervenir plus rapidement et plus efficacement.

Contact presse

Standard du CROSS AG : 05 96 70 92 92

1/1

Enfin, il est à souligner que l'entraide des gens de mer et plus que jamais démontrée pour cette opération de recherche et de sauvetage dont un des rôles majeurs aura été tenu par le « TESSA PG » qui a localisé le « CHAMP », qui s'est rendu sur la position pour porter secours, leur donner les premiers soins et qui s'est ensuite dérouter de sa route initiale pour ramener les deux rescapés à Fort-de-France.



Hélicoptère de la sécurité civil (DRAGON 972).



Le navire de commerce « TESSA PG »